



**ENTREPRENEZ
VOTRE AVENIR**

IFAG

Ecole de management

**ENTREPRENEZ
VOTRE AVENIR**

TAXE D'APPRENTISSAGE

2023

AVEC LA TAXE D'APPRENTISSAGE, RENFORÇONS NOS LIENS

LA TAXE D'APPRENTISSAGE, UN LEVIER DE DÉVELOPPEMENT

La taxe d'apprentissage est une contribution annuelle qui aide à soutenir les formations technologiques et professionnelles et à financer les formations en apprentissage. Son montant est de 0,68 % de la masse salariale brute de l'année N-1.

LA TAXE D'APPRENTISSAGE : A QUI LA VERSER ?

Les entreprises versent, depuis cette année, la totalité de la taxe d'apprentissage à l'Urssaf ou à la MSA selon la répartition suivante :

- 13% pour le financement des formations initiales technologiques et professionnelles, l'insertion et l'orientation professionnelle, à verser aux établissements de votre choix via la plateforme SOLTÉA.
- 87% pour le financement de l'apprentissage.

VERSER SA TAXE D'APPRENTISSAGE C'EST...

- Favoriser l'égalité des chances dans l'accès à l'enseignement supérieur.
- Soutenir les écoles de proximité.
- Améliorer les conditions d'études de vos futurs collaborateurs.
- Cultiver votre marque employeur et ainsi faciliter vos futurs recrutements.
- Financer les projets d'innovation pédagogique et de transformation digitale qui contribueront à votre performance.



Date limite de versement : **6 octobre 2023**



SOUTENEZ LA FORMATION DES PROFESSIONNELS DU MANAGEMENT, DE LA GESTION ET DU COMMERCE

Fidèle à son esprit entrepreneurial, l'IFAG Montluçon vise à être à l'avant-garde de l'innovation managériale pour ouvrir la voie aux générations futures, les accompagner dans la création d'un nouveau monde et les aider à l'entreprendre avec créativité, solidarité et responsabilité.

Pour donner vie à cette ambition, son réseau national de 26 campus conjugue l'excellence et la proximité et s'engage à délivrer une expérience unique et éclairante aux futurs managers.

Grâce aux 13% de votre taxe d'apprentissage vous pouvez prendre part à ce projet collectif et soutenir les projets de l'IFAG Montluçon et Moulins.

3 Programmes accessibles en formation initiale, continue ou par alternance :

- **Bac+2**
Management Commercial Opérationnel
- **Bac+3**
Responsable d'Activité
- **Bac+5**
Manager de Business Unit

2 Campus dans l'Allier : Montluçon et Moulins

Chiffres clés :

- 130 étudiants par an
- 100 % des diplômés en emploi à 6 mois



ESPACE ENTREPRISE :

déposez vos offres de stage,
alternance ou emploi sur :

www.ifag-alumni.com

VOUS SOUHAITEZ VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE À L'IFAG MONTLUÇON

UN VERSEMENT EN 3 ÉTAPES :

1/ Calculez le montant de votre contribution 2023

- Taxe d'apprentissage 2023 = masse salariale brute 2023 x 0,68 %
- Solde 13 % 2023 = Taxe d'apprentissage 2023 x 13 %

2/ Du 5 au 15 mai :

Déclarez et payez auprès de l'Urssaf ou de la MSA, le solde de votre taxe d'apprentissage (DSN avril 2023) au titre de la masse salariale de l'année 2023.

3/ Du 25 mai au 6 octobre :

- connectez-vous à SOLTÉA (www.soltea.education.gouv.fr/espace-public)
- consultez le catalogue des établissements
- versez votre solde de 13 % aux établissements de votre choix

Références SOLTÉA IFAG :

Etablissement principal : CCI ALLIER
Code UAI1 : 0031130M
SIRET 13002286600011

Composante : IFAG
Code UAI 2 : 0031024X

Les étudiants et les équipes de l'école vous remercient pour votre confiance et votre soutien.



IFAG

Ecole de management

**ENTREPRENEZ
VOTRE AVENIR**

CONTACT

04 70 35 40 62
taxeapprentissage@allier.cci.fr

IFAG MONTLUÇON

31 Quai Louis Blanc
03100 MONTLUÇON
montlucon@ifag.com

www.ifag.com

